



PRÉSIDENT - PATRICK LECLESVE - 06 65 78 11 98 - PATRICK.LECLESVE@GMAIL.COM

ADRESSE POSTALE - 14, RUE HENRI GARNIER - 44640 SAINT-JEAN-DE-BOISEAU

VICE- PRÉSIDENT 37 - JEFF NABBE 06 87 04 29 20 - JFNABBE@GMAIL.COM

VICE- PRÉSIDENT 49 - CHRISTOPHE ÉPAULE 06 72 43 13 79 - CHRISTOPHE.EPAULE@GMAIL.COM

CA Voiles de Loire

Coteau Saint Vincent à Chalonnes-sur-Loire

samedi 6 novembre 2021 à 10 h

Présents :

Dounia, Patrick Leclesve, Denis Levraut, Christophe Épaule, Philippe Gautier, Christian Garnier, Gilles Crespin, Michelle Barjot, Mylène Plessis.

Entrée en matière :

Retard de l'AG 2021 dû au Covid. La prochaine AG aura lieu en mars 2022 dans la mesure du possible.

Gilles parle de la réussite du "Grand Retournement" et des fêtes d'Orléans.

Préparation de l'AG de l'après-midi :

Patrick insiste sur le besoin d'une grande cohésion entre VdL¹ et VdL CBA², notamment vis-à-vis du label, mais aussi de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux.

VdL a terminé son classement LABEL contrairement à VdL CBA qui n'en est qu'à ses débuts.

Patrick sollicite notre réflexion sur une idée qui lui serait chère : augmenter le nombre de membres de CA ; il aimerait, comme cela se passe à VdL CBA, 1 représentant par association (21 associations à VdL) + des représentants individuels. Tout le monde se précipite à intervenir et fait référence aux statuts de VdL que nous lisons en partie :

¹ Voiles de Loire

² Voiles de Loire Centre, Bourgogne, Auvergne

— Art 7 Le CA est composé de 9 à 15 membres pouvant représenter $\frac{2}{3}$ des associations et $\frac{1}{3}$ de membres individuels élus pour 2 ans.

.../... Les personnes voulant se présenter au CA doivent être à jour de leur cotisation pour les individuels, ou mandatés par écrit par leur président d'Association, elles-mêmes à jour de leur cotisation...

Gilles Crespin et Michèle Barjot en profitent pour faire remarquer que, pour éviter une OPA sur VdL comme en 2014, il faudrait avoir un an de présence au sein de l'association VdL avant d'être éligible au CA. Il est donc apparu à la plupart :

— Qu'un nombre aussi important au CA est un handicap pour prendre une décision et la voter (nombre de présents pour un vote).

— Qu'il est inutile de forcer ceux qui ne veulent pas collaborer aux prises de décision, d'en faire partie.

Patrick indique le nombre de sortants pour cet après-midi :

CA 2020/2021 14 personnes

- 5 sont sortants : Gilles Crespin, Patrick Leclesve, Denis Levraut, Mylène Plessis, Philo Mondain.
- 6 démissionnent : Christian Garnier, Mylène Plessis, Philo Mondain, les 2 de Bréhémont, Manu Raffault.

Sur les sortants, se représentent :

- Gilles Crespin, Patrick Leclesve, Denis Levraut.

Reste de l'ancien CA :

- Dounia, Christophe Épaule, Philippe Gautier, Jeff Nabbe, Michèle Barjot.

Il reste 10 places à pourvoir cet après-midi pour arriver à 15 personnes, ce qui semble parfaitement irréalisable !

Gilles Crespin et Patrick Leclesve annoncent leur candidature à VdL.

Dernier point abordé : Le prix de la cotisation 2021 est fixé à 45 € pour une Association, à 15 € pour un individuel. Pour l'AG de mars 2022, le montant sera identique.

Fin du CA arrosé de quelques bulles.

Michèle Barjot, secrétaire.

Philippe Gautier, secrétaire adjoint.